



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-38849>

Département(s) de publication : 01

Annonce n° 24-38849

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-27866

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg en Bresse

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 20007175100016

**Ville :** BOURG EN BRESSE CEDEX

**Code postal :** 01008

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 01

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Réhabilitation et extension des vestiaires du complexe sportif des Buclanes à Certines

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45262800

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Forme du marché ordinaire. Cette consultation est relancée suite à une procédure de déclaration sans suite relative à la consultation précédemment lancée pour la réalisation de ces travaux. La consultation comporte 10 lots dont chacun fera l'objet d'une attribution séparée et comporte une prestation supplémentaire éventuelle (PSE) obligatoire: pour le lot n°2: PSE n° 1: VRD - aménagement des espaces extérieurs. En application de l'article L 2112-2 du code de la commande publique et de l'article 20.1 du CCAG-travaux, la communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse inclut dans certains lots (2, 4, 5, 6 et 10) une clause d'insertion sociale dont les conditions sont détaillées au cahier des clauses administratives particulières. En outre, cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental dont le détail est indiqué au cahier des clauses administratives particulières

**Critères d'attribution :** Valeur technique : 40% Prix des prestations : 60%

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 03/04/2024 à 12h00, lire 08/04/2024 à 12h00
- Rubrique : Date et heure limite de réception des plis, Au lieu de Date et heure limite de réception des plis: 03/04/2024 à 12:00, lire Pour les lots n°1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10, la date et l'heure limites de réception des plis est fixée au mercredi 3 avril 2024 à 12:00 et pour le lot n°2: démolition - terrassement - gros oeuvre, la date et l'heure limites de réception des plis est fixée au lundi 8 avril 2024 à 12:00

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/04/2024**